

# LASSEUBE

LE

Janvier  
2024

# MAG'



## Salle Polyvalente p. 7

**Développement  
communal**

p. 6 et 7

**Nouveau  
PLUi**

p. 8 et 9

**Nouveaux  
commerçants**

P. 10 et 11

**Associations  
Lasseuboises**

P. 12 à 19

# Sommaire



**3** Édito de Monsieur le Maire

**4 à 5** Rétrospectives 2023

**6 à 7** Développement communal

**8 à 9** Nouveau PLUi

**10 à 11** Nouveaux commerçants

**12 à 19** Associations Lasseuboises

**20 à 21** En 2024

**22 à 23** Quoi de neuf à la C.C.H.B ?



Retrouvez également l'actualité de la commune sur l'application «IntraMuros», notre site internet [www.lasseube.fr](http://www.lasseube.fr) et le réseau social Facebook «VillageLasseube»



**Directeur de la publication** : Laurent KELLER

**Conception graphique** : Maryline CAPDASPE

**Images** : Pixabay et Freepik

**Photos de la salle polyvalente** : Laura ARMAND

**Impression** : Imprimerie Charont

Av. Charles Peyrou, 64400 Oloron-Sainte-Marie

**Hôtel de Ville** : Rue de la République

05 59 04 22 67

mairie@lasseube.fr



C'est toujours pour moi un immense plaisir que d'avoir entre les mains un nouvel exemplaire du MAG' de Lasseube. J'espère qu'il en est de même pour vous ! S'il faut éviter de céder à l'autosatisfaction, je ne puis m'empêcher de regarder 2023 comme une année charnière qui aura été riche en concrétisation des efforts de toute l'équipe municipale dans laquelle j'englobe bien évidemment tous les agents de la commune.

Tous les chantiers prévus dans notre programme d'investissements 2020-2022 ont été lancés ou pour la plupart finalisés : la rénovation de notre salle polyvalente, la remise en état de certains équipements publics qui en avaient vraiment besoin, la salle du presbytère, les logements communaux à loyers modérés, les locaux administratifs de la caserne de gendarmerie, la réhabilitation de l'éclairage public dans un souci d'économie d'énergie, le square Pierre Bourdieu avec la refonte totale de l'aire de jeux et le rafraîchissement de la partie paysagère dans le but de créer un vrai pôle intergénérationnel et j'en oublie certainement.

Nous oeuvrons à présent au deuxième volet des investissements prioritaires à réaliser prochainement. C'est ainsi que nous avons lancé la programmation et la recherche de financement pour engager la rénovation de l'école primaire avec l'aide précieuse de nos partenaires institutionnels. L'année 2024 s'annonce décisive à ce propos. Conjointement, nous avons sollicité les financements de l'État pour la construction d'un équipement « pelote et tennis », attendu par les associations concernées et pour lequel le Conseil Départemental nous accompagne déjà financièrement. Ces projets très structurants pour notre commune, nécessitent bien évidemment la prise en compte de l'utilisation des énergies renouvelables et s'inscrivent dans la démarche du Plan Climat Air Énergie initiée par notre Communauté de communes.

En ce qui concerne les services proposés aux lasseubois, en étroite collaboration avec les élus et les services de la Communauté de communes, les familles de Lasseube bénéficient depuis septembre 2023 de l'ouverture du service ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) le mercredi. La qualité de l'encadrement étant au rendez-vous, cet accueil remporte un vif succès, preuve en est d'un réel besoin exprimé par la commune.

Nous avons aussi maintenu, sinon développé, ce qui caractérise le bien vivre de notre commune (repas des aînés, marché des producteurs, marchés hebdomadaires, ...).

De même, l'accompagnement de nos associations dans la réalisation de leurs projets demeure toujours une priorité tout comme l'accompagnement au développement du commerce et de l'artisanat sur la commune.

2023 a aussi été une année de hausse importante de l'inflation et donc du coût de la vie. C'est pourquoi nous avons mis en place, dès la rentrée de septembre 2023, des tarifs de cantine et de garderie modulés en fonction du quotient familial. Ces nouveaux tarifs, non seulement préservent les budgets communaux liés au fonctionnement de l'école, mais font aussi appel à la solidarité de tous les habitants de Lasseube comme notre système de financement des services publics par répartition le permet.

En ce qui concerne l'année 2024, vous l'aurez compris, nous poursuivons la dynamique engagée avec votre aide bien entendu. Le programme FENICS nous guidera dans l'aménagement prochain du bourg. Quant à l'élaboration du futur PLU-i (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), il nous oblige à repenser le développement de la commune pour les 20/30 ans à venir. Les pages que vous parcourrez tout au long de cette édition de magazine 2024 vous donneront un aperçu de ce que nous prévoyons à court terme, en espérant que cette année soit moins compliquée que les années précédentes. Nous aurons l'occasion de vous proposer à nouveau des temps d'échanges sur l'avenir de Lasseube, ne serait-ce que dans le cadre de l'élaboration de ce PLUi.

Dans tous les cas, je vous souhaite une très bonne lecture de ce beau MAG' n°4 et que 2024 soit pour vous toutes et tous, une belle et heureuse année.

**Laurent KELLER**  
Maire de Lasseube





# Rétrospectives 2023



## FENICS, le bilan

Les élus ont souhaité élaborer en 2021 une vision partagée de l'avenir de leur commune à l'horizon de 20 ans, concrétisée par l'élaboration d'une feuille de route pour demain. La commune a ainsi candidaté à la démarche FENICS, pilotée par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Cette démarche FENICS qui s'est déroulée sur un peu plus d'une année 2022-2023, COVID oblige, a ainsi permis de construire ensemble un plan d'actions pour l'avenir, véritable outil d'aide à la décision.

Toutes les thématiques qui posent toujours question aux communes ont ainsi été abordées lors d'ateliers proposés aux Lasseuboises : l'urbanisme et ses nouvelles contraintes, la gestion des flux, l'espace public, l'organisation des activités économiques et sociales, le logement et la réhabilitation de l'habitat, les services, la mobilité, le patrimoine, le tourisme... Lasseube dispose maintenant d'une feuille de route pour les 20 ans à venir, un recueil d'idées et de pistes de solutions à faire évoluer afin que l'idée de bien commun perdure et que les projets de la commune soient aussi ceux des habitants et répondent aux attentes de ceux qui en font l'usage. Les différents projets d'aménagement actuellement initiés (square Pierre Bourdieu, salle polyvalente, aménagement des parkings parcelle Pourtau et rue Labat, aménagement parcelle Lavergne en logements et commerces, rénovation de l'école, équipement photovoltaïque, ralentissement de la circulation route d'Oloron, réflexion aménagement de la parcelle Cazenave Janet...) respectent cette feuille de route et ses orientations. Ce sont comme les pièces d'un puzzle que l'on doit placer de manière cohérente afin de façonner petit à petit, sur le temps long, la vision partagée de Lasseube 2040. Le PLUI en cours d'élaboration avec ses contraintes, devra en ce sens favoriser, faciliter et accompagner cette feuille de route (consultable sur notre site internet).



## A.L.S.H. ouverture le mercredi

Nous l'avions annoncé dans le MAG 2023, les concertations menées avec les services de la CCHB et en particulier avec l'élue en charge Madame Marie-Lyse BISTUÉ ont permis d'ouvrir en septembre 2023, l'accueil de loisirs des enfants le mercredi à Lasseube. Ce sont 20 enfants de 3 à 11 ans qui sont accueillis par Mme Virginie LAVIGNOTTE et M. Maxime MALO dans les locaux de l'école de Lasseube mis à

disposition. La restauration est assurée par la cantine scolaire du collège et l'entretien des locaux par un agent communal par roulement. Ce service rendu aux parents qui travaillent est maintenant une réalité.

Nos remerciements renouvelés à l'ensemble des partenaires qui se sont impliqués pour arriver à cette ouverture.

*Service financé par la CCHB et la CAF 64*





## Réunions publiques

**Durant l'année, les élus ont organisé deux réunions publiques :**

### **Réaménagement routier sur la RD24 – Route d'Oloron**

Suite à cette réunion et aux préconisations du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques :

- l'écluse qui ne respectait pas la réglementation en vigueur a été retirée,
- un radar pédagogique a été installé dans la partie basse de la côte.

La Gendarmerie a également effectué des contrôles routiers dans les deux sens, pour vérifier la vitesse des automobilistes.

*Pour rappel, en agglomération, le code de la route prévoit une limitation de la vitesse à 50 km/h.*

Un bilan de ces aménagements et contrôles routiers seront effectués dans le courant de l'année, afin de maintenir ou d'adapter ces nouvelles mesures.

### **Information sur la production d'électricité photovoltaïque et les projets communaux d'autoconsommation collective et participative**

Cette réunion organisée en collaboration avec Enercoop Nouvelle-Aquitaine et l'Union Fédérale des consommateurs-Que choisir a été l'occasion de parler des avantages des installations photovoltaïques, de démêler les informations des rumeurs et de présenter les projets communaux susceptibles d'évoluer vers un projet d'autoconsommation collective. Le nombre important de participants témoigne du fort intérêt que cette initiative suscite.

Si vous êtes intéressés à rejoindre un projet municipal d'autoconsommation collective, nous vous invitons à le signaler au secrétariat de la mairie ou à utiliser l'adresse courriel suivante : [autoconsommation@lasseube.fr](mailto:autoconsommation@lasseube.fr)

Si vous n'avez pas pu assister à cette réunion, vous pouvez consulter le rapport rédigé par Enercoop sur notre site internet.



La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 vise à favoriser l'implantation d'énergies renouvelables en France. Son objectif est de combler le retard pris par notre pays dans ce domaine et de réduire de moitié le temps nécessaire au déploiement des projets d'énergie renouvelable (EnR). Dans le cadre de cette loi, notre commune a réalisé une carte indiquant les endroits favorables à l'installation d'énergies renouvelables. Cette cartographie a été établie en se basant sur les ressources énergétiques locales. Nous avons rendu cette cartographie accessible sur notre site internet et nos élus ont organisé trois permanences pour mettre à votre disposition les informations permettant de comprendre pourquoi certaines zones ont été choisies pour le développement des énergies renouvelables. À la suite de cette consultation, un bilan des contributions a été établi et présenté au Conseil municipal. Nous espérons que ces initiatives favoriseront une meilleure compréhension des choix effectués et encourageront l'adoption des énergies renouvelables dans notre commune.



# Développement communal



## Quels sont les projets en cours dans le village ?



### Rénovation de la Gendarmerie

*Contribution écrite de Monsieur David HABIB  
Député de la 3ème circonscription  
des Pyrénées-Atlantiques*

En janvier 2023, dans le cadre de la loi LOPMI (Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur), il a été décidé de créer 238 brigades de gendarmerie supplémentaires sur le territoire national.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, suite à un appel à candidatures, 8 communes ont candidaté. 3 d'entre elles ont été présélectionnées par Monsieur le Préfet, dont le dossier de Lasseube. En octobre dernier, le Président de la République, alors en visite dans le Lot-et-Garonne, a confirmé la liste de ces 238 brigades, liste dans laquelle figurait la commune de Lasseube.

C'est une très bonne nouvelle pour Lasseube et pour le Béarn. Cette nouvelle brigade mobile sera composée de 6 gendarmes. Elle interviendra en appui sur tout le territoire départemental mais son siège se trouvera à Lasseube.

Ainsi, Lasseube bénéficiera d'une présence sécuritaire accrue, et d'un apport supplémentaire de familles qui participeront à la vie du village et du canton. Au-delà, c'est une bonne nouvelle pour notre département qui, en fonction des événements, pourra compter sur le concours des militaires de la gendarmerie de Lasseube.

Je tiens à féliciter Monsieur le Maire, Laurent Keller, et l'ensemble du conseil municipal qui, dès le début, se sont mobilisés pour déposer un dossier de grande qualité. Il faut également remercier Monsieur le Préfet, Julien CHARLES, et le Colonel de gendarmerie, Jean BOULDOIRES, qui ont proposé et soutenu la candidature de Lasseube au Ministre de l'Intérieur puis au Chef de l'Etat. Pour ma part, j'ai veillé à ce que ce dossier soit connu, examiné et évalué par les services du Ministère de l'Intérieur et de l'Élysée. J'ai défendu à fond ce dossier ! Je suis donc heureux de ce résultat pour l'ensemble des Lasseuboises et des Lasseubois. Une fois de plus, unis, nous avons obtenu des résultats concrets et décisifs pour notre territoire.



### Ancien Presbytère Salle 1er étage

Le Club Seconde Jeunesse et l'association Sainte Catherine souhaitent disposer d'une salle communale supplémentaire. Un devis global des travaux à réaliser a été chiffré à hauteur de 70 000 €, incompatible avec les budgets d'investissements de la commune à venir. Considérant que ces investissements étaient indispensables, les présidents et membres des deux associations ont proposé de faire un don (offre de concours) qui a permis de diminuer l'impact financier pour le budget communal et de réaliser les travaux attendus. Ces offres de concours de 40 000€ ont été acceptées lors de la séance du conseil municipal du 6 octobre 2023. Les travaux débuteront en ce début 2024.





La rénovation de la salle polyvalente de notre commune décidée et actée dès le début de notre mandat a connu tous les aléas possibles liés aux différentes crises, sanitaires, énergétiques puis financières qui se sont succédées de 2020 à 2023. L'obstination des élus de notre commune, relayée par l'aide sans faille des services de la préfecture, du député, des sénateurs et des conseillers départementaux de notre canton ont permis de boucler le budget et de démarrer les travaux en juillet 2023. Une année de fermeture de cet équipement très utilisé par les différentes associations en particulier sportives, par le collègue, l'école maternelle et primaire



de Lasseube est nécessaire à la réalisation du projet. Nous remercions très sincèrement tous les utilisateurs qui n'ont pas eu d'autre choix que de se délocaliser temporairement. Les entreprises chargées de la rénovation après l'appel d'offre organisé par les services de l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale) se succèdent à présent pour finaliser le chantier. Des réunions hebdomadaires sont organisées sous la responsabilité des adjoints concernés. Avant la trêve des confiseurs, le programme de travaux semble conforme aux prévisions et nous permet d'espérer une réouverture pour fin 2024.



Le projet de rénovation de l'aire de jeux du square Pierre Bourdieu est né de la volonté sans faille des élus du Conseil Municipal des Jeunes. En janvier 2023, le projet avait été présenté par les enfants en conseil municipal avant le vote du plan de financement. A l'occasion de la cérémonie des vœux de la commune, il avait été ensuite exposé aux citoyens et élus présents. Une demande de subvention de 10 000 € dans le

cadre du fond de concours aux communes de la Communauté des Communes du Haut-Béarn a été effectuée. Après instruction, le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement le 2 novembre 2023. Une demande de subvention de 33 469,35€ a été présentée au Conseil départemental des P.A. soutenue par les conseillers départementaux de notre canton, Laure LABORDE et Clément SERVAT. Une subvention de 29 857€ a été votée lors de la commission permanente du 24 novembre 2023. Que soient ici remerciés très chaleureusement nos partenaires financiers sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Les travaux prévus en trois phases de 2023 à 2025 ont démarré en juillet 2023 par l'installation des jeux et un premier aménagement paysager de l'aire. Ils seront menés en 2024 et 2025 par des travaux paysagers sur l'aire et plus largement sur le square Pierre Bourdieu. Ce lieu est déjà devenu un espace de rencontres et d'échanges intergénérationnel tel que l'a souhaité le Conseil Municipal des Jeunes.

Un grand merci à eux !

# Nouveau PLUi

## «Plan Local d'Urbanisme intercommunal»

L'urbanisation de notre commune est définie selon des règles fixées dans un document réglementaire : le PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est à partir de ce règlement que sont instruites toutes les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, permis de démolir...).

*Vous pouvez le consulter sur notre site internet : <https://www.lasseube.fr/les-services/urbanisme>*

La loi « Climat et résilience » de 2021 fixe un nouveau cadre réglementaire à suivre. En effet, l'État fixe le zéro artificialisation nette (ZAN) comme un objectif à atteindre en 2050. Cela implique de réduire progressivement l'urbanisation, de ne plus consommer d'espaces naturels, forestiers et agricoles à cette échéance.

C'est pourquoi, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut Béarn, a lancé l'élaboration d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Ce document d'urbanisme intercommunal conditionnera l'aménagement du territoire, l'utilisation des sols et les règles de constructivité. Il définira sur la commune diverses zones urbaines : zones constructibles (UD), zones agricoles (A), zones naturelles (N) et zone naturelles à urbaniser (Nh).

*Plus d'infos : <https://www.hautbearn.fr/vivre-habiter/urbanisme/elaboration-du-plui-du-haut-bearn>*

## Une démarche en 3 étapes

### **1ère étape : En Davan !**

Le projet collectif du Haut-Béarn : une vision stratégique à l'horizon 2040 pour un territoire attractif, vivant et durable. Il est le socle commun aux futures réflexions communautaires (SCoT puis PLUi).

On distingue 3 grands enjeux :

1. Faire de nos paysages, nos espaces naturels et agricoles et notre environnement, un socle majeur de notre attractivité.
2. S'appuyer sur notre fonctionnement territorial pour répondre aux besoins des populations.
3. Adapter nos villes et villages aux défis contemporains et aux évolutions des modes de vie.

*Projet réalisé de 2017 à 2020*

### **2ème étape : le SCoT**

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document de planification qui fixe les orientations générales du développement du territoire et de l'organisation de l'espace. C'est un premier niveau de traduction réglementaire du projet de territoire « En Davan ! » qui définit les principes et les choix d'aménagement.

Le SCoT est constitué de deux documents pivots que sont le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique) et le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs).

Le PAS et le DOO composent le volet réglementaire de la vision stratégique du projet d'aménagement et sont opposables aux documents sectoriels :

- PLH (Plan Local de l'Habitat)
- Plan de mobilité
- PULi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

*En cours d'élaboration et voté en 2024*

### **3ème étape : le PLUi**

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document de planification et d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols à l'échelle d'un ensemble de communes.

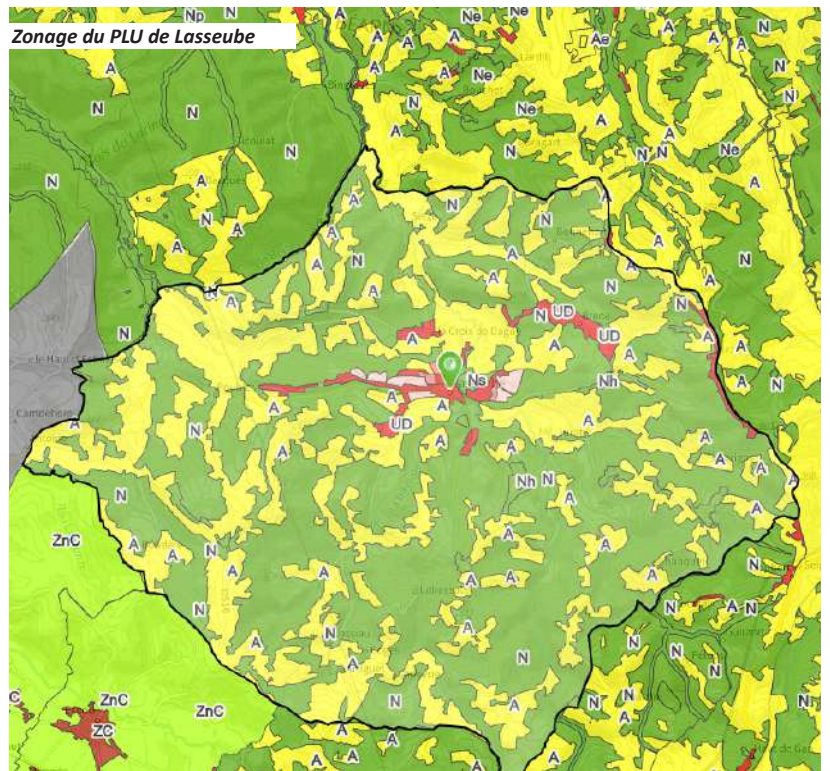
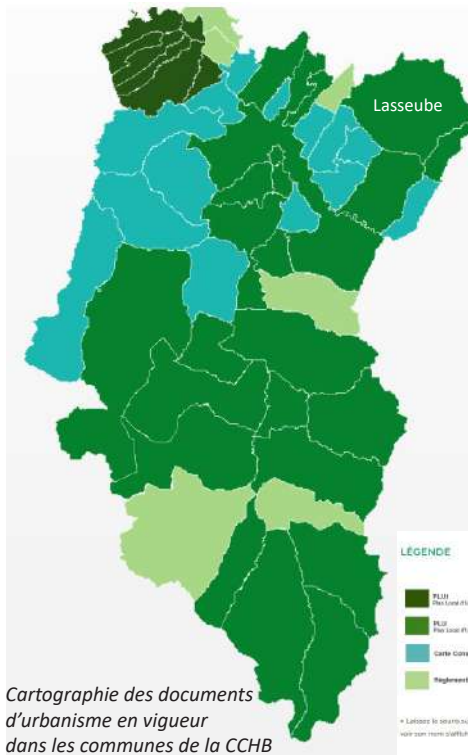
Le PLUi comprend plusieurs pièces :

- le rapport de présentation, c'est le diagnostic territorial.
  - le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il exprime le projet politique à l'horizon 2040, il répond aux besoins et enjeux.
  - les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : elles précisent les conditions d'aménagement.
  - le règlement écrit et graphique : il se compose d'un document graphique qui définit les types de zones et d'un document écrit qui fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone.
- Le PLUi peut être révisé dans les 10 ans.

*En cours d'élaboration, il sera voté en 2025 et applicable en 2026*







## Une démarche collaborative

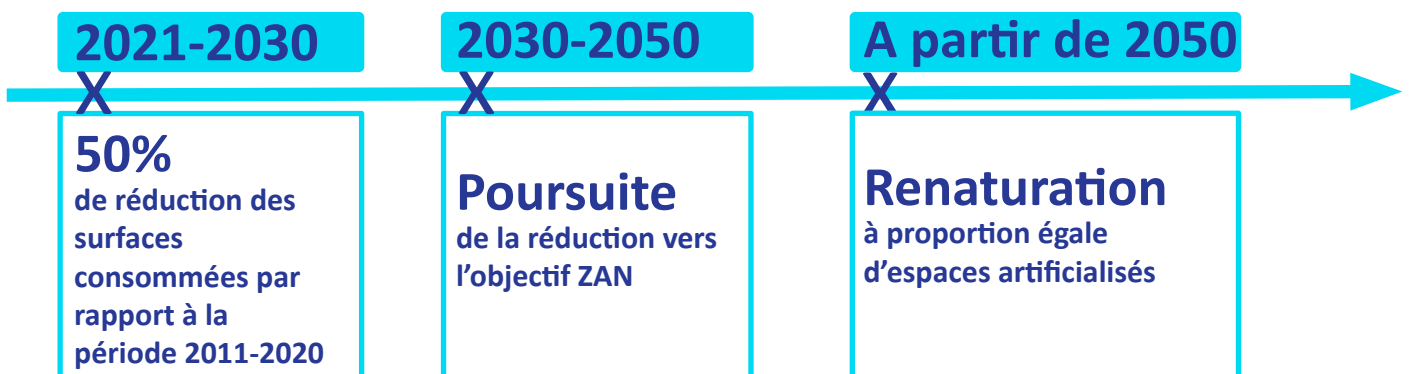
Afin d'organiser la co-construction du SCoT-PLUi, un référent communal a été désigné parmi les élus de la commune, il s'agit de Monsieur Claude BERNIARD, le 1er adjoint.

En tant que référent il représente la commune au comité de pilotage couvrant ainsi le périmètre de la CCHB. Cela permet un travail à plusieurs échelles, prenant en compte les enjeux communaux et communautaires. Monsieur BERNIARD participe également à des ateliers thématiques afin de déterminer les enjeux, les orientations et les objectifs du territoire.

## Quels objectifs pour Lasseube ?

- Revitaliser le centre-bourg
- Densifier les parcelles constructibles
- Diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins de tous
- Animer le cœur de bourg pour répondre à un mode de vie de proximité
- Ne plus urbaniser d'espaces naturels, forestiers et agricoles

La réduction progressive de l'urbanisation se fera en plusieurs temps :



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie, afin que Monsieur BERNIARD et Madame MONTAMAT, en charge de l'urbanisme puissent vous recevoir pour vous renseigner.



# Nouveaux commerçants



## Qui sont-ils ?



Le 12 juin 2023, Madame Evelyne CLIN a créé un nouvel espace pour prendre soin de vous !

Après avoir exercé durant de nombreuses années dans un local communal, Evelyne a profité du portage communal avec l'Établissement Public Foncier Local, pour acquérir la maison de la famille Majesté afin de s'agrandir au 23 Rue Louis Barthou.

Ce projet a été l'occasion pour elle d'accueillir Madame Eva BELLEHIGUE, esthéticienne diplômée depuis 18 ans, qui prendra soin de vous dans l'institut de beauté « Natureva ».

Evelyne et Eva vous reçoivent dans un espace de détente raffiné et spacieux.



### L'HAIR NATUREL – Coiffure mixte

Vous pouvez contacter Evelyne :

\*par téléphone : 05 59 04 25 25

\*via Planity : <https://www.planity.com/lhair-naturel-64290-lasseube>



### NATUREVA - Institut de beauté et de soins

Vous pouvez contacter Eva :

\*par téléphone : 07 52 03 52 45

\*mail : [contact@institut-natureva.fr](mailto:contact@institut-natureva.fr)

\*via Kalendes : <https://www.kalendes.com/site/institutnatureva/>







Monsieur Stéphane JAEGER a repris l'établissement L'Inévitable (42 rue Louis-Barthou à Lasseube), le 8 novembre 2023.

#### *Qui est-il ?*

Originaire de Moselle, Stéphane, âgé de 54 ans, ouvre un nouveau chapitre de sa vie. Après une carrière dans le milieu bancaire, puis comme commercial pour une grande marque de l'automobile, c'est donc une nouvelle aventure qui débute pour lui à Lasseube.

#### *Que prévoit-il ?*

Stéphane tient à conserver le concept du bar instauré par l'ancien propriétaire à savoir, planches de fromages, charcuteries locales, planches de fruits de mer pour accompagner l'apéritif ou encas pour le midi et les incontournables brunchs. Des événements festifs vont également se poursuivre avec les soirées concerts, afterworks (sur réservation) et la diffusion de rencontres de foot et de rugby.

#### *Quand y aller ?*

L'Inévitable est ouvert :

- le lundi et le dimanche de 8h à 14h et de 16h30 à 20h
- le jeudi de 8h à 14h et de 16h30 à 22h
- le vendredi et le samedi de 8h à 14h et de 16h30 à 2h

#### *Comment le contacter ?*

Par téléphone : 06 71 08 27 70

Par mail : [stephane.jaegger@orange.fr](mailto:stephane.jaegger@orange.fr)

Sur Facebook : « L'Inévitable »



## Reprise d'activité

Monsieur et Madame PORTANIER ont fait valoir leur droit de départ à la retraite et ils cherchent des repreneurs pour leur activité « vente de pizzas à emporter » !

Si vous êtes intéressés pour reprendre l'activité, vous pouvez les contacter au 06 52 44 59 48

Nous remercions chaleureusement Monsieur et Madame PORTANIER pour l'offre qu'ils ont proposé à Lasseube depuis toutes ces années et nous leurs souhaitons une belle retraite.

# Associations Lasseuboises



Les travaux de la salle polyvalente ne nous ayant pas permis d'organiser un forum des associations, nous avons proposé aux associations Lasseuboises de se présenter à vous par le biais du magazine municipal 2024.

*Vous trouverez ci-dessous, la présentation des associations ayant répondu à notre proposition.*



## **AAPPMA des BAYSES**

Notre association s'occupe des rivières et ruisseaux des ex cantons de Lasseube, Lagor, Monein et Arthez. Les poissons que l'on y retrouve sont la truite fario ou arc en ciel, le goujon, le vairon et l'anguille.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association :*

- en achetant une carte de pêche annuelle que vous trouverez à l'épicerie VIVAL de Lasseube.

Vous devenez ainsi adhérent de l'association et vous pouvez pratiquer la pêche. En effet, cette carte permet de pêcher dans tout le département, sauf au Pays Basque (adhésion à effectuer auprès de l'association APRN).

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- en rencontrant les membres du conseil d'administration du secteur de Lasseube, M. Jacques DE ALMEIDA et M. Pierre PINTAS.  
- par mail : [aappmabayses64@gmail.com](mailto:aappmabayses64@gmail.com)



## **APEEL**

### **«Association des Parents d'Élèves de l'École de Lasseube»**

Notre association organise plusieurs événements durant l'année scolaire afin de collecter des fonds reversés à l'école des Baïses. Notre objectif principal est de participer financièrement aux sorties sportives et culturelles organisées par l'équipe pédagogique de l'école maternelle et primaire.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association :*

- en devenant membre actif de l'association et participer ainsi à la vie de l'association  
- en devenant bénévole et en participant aux événements organisés par l'association.

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par mail : [apeel.lasseube@gmail.com](mailto:apeel.lasseube@gmail.com)  
- sur Facebook : <https://www.facebook.com/APEEL.Lasseube/>  
- par téléphone : 06 32 92 46 54 (Mme Laetitia VALIANI).





## Bibliothèque de Lasseube

La bibliothèque fait partie du réseau de lecture publique avec la médiathèque d'Oloron. Ce partenariat permet des échanges d'ouvrages (livres, CD, DVD) avec les différentes bibliothèques du réseau.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association en se rendant à la bibliothèque :*

- le mercredi, de 16h à 17h30
- le samedi et le dimanche, de 10h30 à 12h.

L'adhésion est gratuite et chaque adhérent peut emprunter jusqu'à 10 ouvrages pour une durée d'un mois.

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- en venant nous rencontrer à la bibliothèque, aux horaires d'ouverture.



## Club Seconde Jeunesse Génération Mouvement

L'association organise des activités de loisirs pour les personnes âgées et retraitées de la commune.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association en s'inscrivant aux activités que nous proposons :*

- **gym adaptée** : les lundis, de 9h30 à 10h30 et de 10 h45 à 11h45, dans la salle Maison pour Tous
- **loto ou Belote** (suivi d'un goûter), les mercredis, à partir de 14h, dans la salle du Presbytère
- **yoga** : les jeudis de 9h30 à 11h, dans la salle Maison pour Tous.

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone, auprès de Mme CABLAU : 06 81 75 19 49
- en venant nous rencontrer, le jour et heures des activités mentionnées ci-dessus.



## EMIHB « École de Musique Intercommunale du Haut-Béarn »

L'EMIHB est présente sur tout le territoire du Haut-Béarn et propose des cours de musique et chant dans le répertoire des musiques actuelles et traditionnelles, pour enfants et adultes, en cours individuels et collectifs.

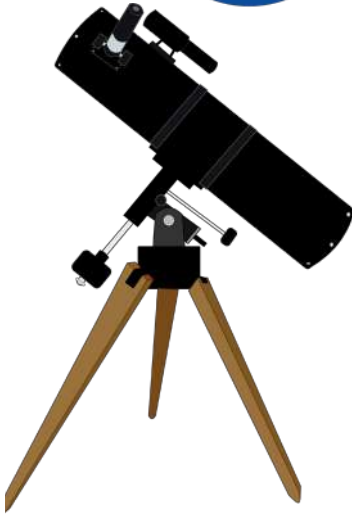
Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association, en participant aux cours que dispensent nos 5 professeurs, dans les locaux communaux :

- violon, avec Jean-Claude ARROSERES
- guitare, avec Sébastien CABOS
- éveil musical, Batterie, Basse, avec Julien CHIROUZE
- accordéon diatonique, avec Sandrine CLAVERIE
- boha, cornemuse de Gascogne, flûte à trois trous, tambourin à cordes, chant traditionnel polyphonique, avec Jérôme CARRERE.

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone : 06 37 51 18 98
- par mail : emihb64@gmail.com
- par notre site internet : <https://emihb.jimdofree.com>





## FRÊNE! - Semeurs de curiosité

Frêne! est une association de culture scientifique et technique encadrée par des animateurs professionnels de l'éducation à l'environnement et à l'astronomie. Son objet : éveiller la curiosité et la responsabilité des citoyens vis-à-vis de la nature et de l'environnement. Thèmes : Astronomie / Biodiversité / Pollution Lumineuse.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association :*

- en adhérant à l'association (prix libre)
- en proposant des dons (argent/matériel)
- en venant aux différentes animations proposées
- en participant bénévolement lors d'évènements organisés par Frêne! (soirée d'astronomie, préparation des séjours de l'été, autres ateliers, assemblée générale, co-formations...).

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone : 06 64 83 62 19
- par mail : [frene@aquilenet.fr](mailto:frene@aquilenet.fr)
- par notre site internet : <https://frene.aquilenet.fr/>

## L'Arécrée

Notre association propose divers ateliers durant l'année (généalogie, couture, poterie et aquarelle), sous la responsabilité d'une animatrice. Nous participons également aux ateliers « Mon Village Espace de Biodiversité » en mettant en valeur des sentiers de randonnée et en faisant vivre l'œuvre de Pierre Bourdieu avec l'association PAU SES en proposant des tables rondes et des conférences.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association en s'inscrivant aux ateliers suivants :*

- **généalogie, transcriptions archives et censier de Lasseube** avec Ch. CABON, H. ALEGRE, Ch. LAÛT et M. LABORDE à la Maison de Pays : le lundi de 14h30 à 17h

- **couture** à la Maison de Pays, le mardi, de 20h30 à 23h, avec Gilberte ARROUSES

*Durant cet atelier, vous pourrez confectionner des créations personnelles, mais également participer aux projets réalisés pour La Ligue contre le Cancer (coussins, calots, pochettes).*

le jeudi, de 14h à 17h et de 18h30 à 20h30, avec Pauline PENET-DAVANCENS

*Atelier d'initiation et de perfectionnement, tous publics et tous niveaux. Vous pourrez y apprendre différentes techniques, maîtriser une machine à coudre, lire des patrons et transformer des vêtements.*

- **poterie** à la Maison de Pays, pour enfants (à partir de 6 ans) : le mercredi de 14h à 16h

*Martine SERRE y enseigne les techniques de modelage, décors aux engobes, émaillage et cuisson.*

pour adultes : le samedi de 10h à 12h

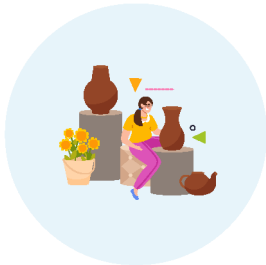
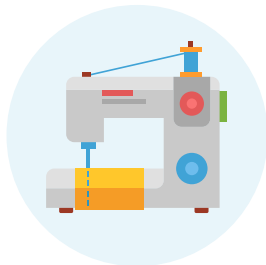
*Martine SERRE y enseigne toutes techniques de modelage et tournage, l'utilisation des engobes émail et diverses cuissons.*

- **aquarelle** : le vendredi, de 8h45 à 11h45 dans la salle Pierre Bourdieu

*Claudie DECRON regroupe des aquarellistes de tous niveaux, pour une trentaine de séances dans l'année. Des thèmes différents y sont abordés : paysages, fleurs, natures mortes et portraits. Le sujet présenté par l'animatrice est analysé par l'ensemble du groupe, la transmission de la technique se fait par démonstrations, pas à pas, croquis et photos.*

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone : 05 59 04 21 18 / 06 86 66 91 70
- par mail : [labordejb@wanadoo.fr](mailto:labordejb@wanadoo.fr)







## Lasseube en transition

Notre association s'inscrit à un échelon local dans une dynamique de collectif citoyen. Elle a pour objectif d'œuvrer à la transition écologique dans le souci de la résilience des territoires. Elle se positionne dans le champ de l'économie sociale et solidaire, défendant un système qui remet l'humain au cœur de l'économie. Son projet principal est la recyclerie de Lasseube « La Recyc'LET » dont le but est de collecter des objets de seconde main et de les remettre en circuit à bas prix, dans une logique d'économie circulaire. L'association porte ou participe à d'autres projets autour de la biodiversité, du vivre ensemble, de l'animation du territoire et organise des temps de réflexion et de discussion autour des problématiques environnementales et ou sociétales.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association :*

- en venant apporter des objets à la recyclerie
- en rejoignant les équipes de bénévoles qui organisent et animent la recyclerie, et mais aussi qui réfléchissent collectivement aux enjeux environnementaux.
- en souscrivant une cotisation auprès de l'association, soit comme membre sympathisant, soit comme membre usager.
- en devenant membre actif de l'association et participer ainsi à la vie de l'association

*Les lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par mail : [lasseube.transition@gmail.com](mailto:lasseube.transition@gmail.com)
- en venant nous rencontrer, sur les jours et horaires d'ouverture de la Recyc'LET (zone artisanale, ancienne caserne des pompiers) : les mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, mais aussi le samedi de 10h à 13h
- par courrier : Rue de la république 64290 Lasseube



## Lasseube Handball

Le Lasseube Handball est une association sportive de pratique du Handball en compétition pour les enfants et adultes entre 5 et 99 ans. Nous avons une école de Handball, des équipes de jeunes de -11 ans jusqu'à -18 ans ainsi que 3 équipes seniors. Nous espérons dans quelques années pouvoir ouvrir une pratique de handball loisir.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association :*

- en venant assister à nos matchs, à nos manifestations,
- en nous indiquant que vous pouvez nous aider de façon occasionnelle, le jour de nos événements.
- en souscrivant une cotisation auprès de l'association, afin de bénéficier des cours qui sont proposés
- en devenant sponsor de l'association
- en devenant membre actif de l'association

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone : 06 73 57 25 27 (Président : Romain CARREY)
- par mail : [elsapouquet.lhb@outlook.fr](mailto:elsapouquet.lhb@outlook.fr) / [fanny.tisnerat@hotmail.fr](mailto:fanny.tisnerat@hotmail.fr)
- sur notre profil Facebook et Instagram : « Lasseube Handball », vous y trouverez ainsi toutes les actualités et planning des weekends!





## LMVEB Lasseube Mon Village Espace de Biodiversité

Notre association a pour but de découvrir et préserver la biodiversité locale au travers d'actions et ateliers organisés notamment au potager pédagogique (18 rue de la République) et au verger conservatoire (derrière la salle polyvalente).

Notre association permet également aux adhérents d'apprendre les cultures potagères et fruitières de mieux appréhender le monde du vivant grâce à des animations naturalistes, de découvrir la faune qui peuple le verger, de participer à des ateliers de bouturage, d'organiser une action au Jour de la Terre, d'organiser des sorties pêche, ainsi que des ballades sur les sentiers, et de planifier des conférences sur des thèmes variés de la biodiversité, etc...



Chaque année, l'association organise au mois de juillet la Fête de la Biodiversité. Cet évènement se veut être un moment de partage de connaissances et d'idées afin de protéger notre patrimoine commun qu'est la biodiversité !

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association et recevoir toutes ses actualités :*

- en adhérent à l'association (10 € par an). Chacun est libre de participer selon ses envies et ses disponibilités et a le choix de participer aux ateliers et animations selon ses préférences.
- en nous aidant occasionnellement lors d'animations, ateliers ou évènements.

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone : 06 43 73 14 22 (Constance) / 06 58 02 56 58 (Stéphanie)
- par mail : [lasseube.biodiversite@mailo.com](mailto:lasseube.biodiversite@mailo.com)
- sur les réseaux sociaux Facebook/Instagram : « Potager\_et\_Verger\_de\_Lasseube »
- en venant nous rencontrer lors des ateliers au potager pédagogique le mercredi et le weekend

## La Team de Fit O'dance

Notre association propose des cours de renforcement musculaire et cardio à la salle communale Maison pour Tous.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association :*

- en souscrivant une cotisation et un abonnement auprès de l'association afin de bénéficier des cours qui sont proposés :

- **pilates** : le lundi à 19h30 et le mercredi à 18h15
- **zumba** : le mercredi à 19h30

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone : 06 51 03 62 90
- par mail : [fitoldance@hotmail.fr](mailto:fitoldance@hotmail.fr)







## Les Comètes

Le but de notre association est de faire découvrir et mettre en lumière l'artisanat et les producteurs locaux. Étant nous-mêmes artisanes et productrices, nous avons voulu créer un lieu d'échange, de découverte et de vente pour nous toutes.

La boutique « Au passage des Comètes » est située au 2 rue de la République à Lasseube.

Parce que des personnes qui ont des savoir-faire incroyables habitent parfois juste à côté et que c'est l'occasion de faire découvrir leur travail, c'est aussi un moyen de tisser des liens entre exposants, car nous rencontrons souvent les mêmes problématiques dans notre travail. Cela permet de s'entraider, de s'informer et parfois cela crée des collaborations entre exposants. Cette boutique « Au passage des Comètes » se veut être une vitrine pour chacun de nous, tel est notre souhait, mais également un moyen de mettre en lumière l'artisanat et les producteurs des alentours. Nous proposons donc différents produits et savoir-faire qui se renouvellent tout au long de l'année.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association :*

- en s'arrêtant à la boutique, pour discuter, échanger
- en consommant des produits de la boutique que nous avons souhaitée accueillante et dans laquelle chacun peut oser entrer pour découvrir des trésors locaux à des prix plus que raisonnables, parce que nous sommes convaincus que localement il y a déjà beaucoup de richesses et de choix et que nous souhaitons défendre ce genre de production et d'artisanat. C'est une autre façon de consommer qui permet de faire perdurer ces savoir-faire.
- à long terme, en participant à des ateliers que nous souhaiterions mettre en place avec des exposants qui partageront leur savoir-faire.

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- en passant à la boutique aux jours et horaires dédiés.

Le Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h30 à 19h

Le Samedi de 10h à 12h

- par mail : « [aupassagedescometes@gmail.com](mailto:aupassagedescometes@gmail.com) »

- sur les réseaux sociaux facebook/instagram : « [aupassagedescometes](https://www.facebook.com/aupassagedescometes) »

## Le Temps des Notes

Notre association propose des cours de piano avec un apprentissage sans solfège ou presque, grâce à un accompagnement orchestral permanent pour les débutants.

Le Temps des Notes, c'est 30 ans d'expérience dans l'enseignement pianistique, 47 diplômés d'élèves mention très bien, 1ère médaille, 1er prix au Concours musical de France depuis 1996.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association, en y adhèrent afin de bénéficier des cours qui sont proposés à l'ancienne salle des dentistes (locaux de la mairie) :*

- le mardi, de 16h à 21h
- le vendredi, de 16h à 21h
- le samedi, de 9h à 16h

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone : 06 17 57 00 15

- par mail : [le.temps.des.notes@gmail.com](mailto:le.temps.des.notes@gmail.com)





## PELOTE LASSEUBOISE

Notre association propose des cours de Pelote Basque spécialités Frontenis, Baline et gomme Pleine, à partir de 5 ans. Nous organisons également divers évènements sportifs ou extra-sportifs chaque année : le marché de Noël, le traditionnel tournoi de gomme pleine au mur à gauche qui réunit en moyenne 80 équipes et un marché artisanal et fermier en juillet.

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association :*

- en s'inscrivant aux cours de Pelote Basque qui ont lieu :

**pour les enfants :**

de 5 à 6 ans : le mercredi, de 10h à 11h, à ST FAUST

de 7 à 10 ans : le mercredi, de 16h à 18h, à LAROIN et le samedi, de 9h30 à 10h30, à OGEU LES BAINS

de 11 ans à 15 ans : le samedi, de 10h30 à 11h30, à OGEU LES BAINS

**pour les adultes :** le lundi, de 18h à 22h, à LAROIN

*Pour adhérer* à notre association, il faut soit s'acquitter d'une cotisation pour les joueurs qui pratiquent la pelote hors compétition, pour les compétiteurs prendre une licence à la FFPB, les montants sont variables suivant la catégorie en moyenne entre 45€ et 80€.

- en suivant notre actualité sur notre page Facebook « Pelote LASSEUBOISE ».

- en venant nous épauler en tant que bénévole, lors de nos différentes manifestations sportives et extra-sportives citées ci-dessus.

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone : 06 24 44 46 71

- par mail : pelotelasseuboise@gmail.com

- par courrier : Pelote Lasseuboise, chez M. PEYRAUBE Joël, 507 chemin Lembeye 64290 LASSEUBE

- en venant nous rencontrer : le jour et heures des entraînements



## QUILLES DE 9 LASSEUBE

Au quiller municipal (à côté du stade derrière le tennis), vous pouvez découvrir, tester et pratiquer ce sport ancestral typique du Sud-Ouest qui se joue encore en Béarn, en Bigorre, dans les Landes et dans le Gers. C'est un sport d'adresse et non de force qui demande de la souplesse, de la concentration et de la justesse technique. Il est ouvert aux jeunes, aux moins jeunes, aux femmes ou aux hommes. C'est un sport écologique (un terrain en terre battue, des quilles et une boule en bois, économique (aucun investissement en équipement ou en matériel), où se côtoient toutes les générations et où règne une réelle convivialité entre les pratiquants. Des tournois sont organisés tout au long de l'année (championnat de France, championnats départementaux, concours de clubs, challenges et compétitions fédérales...) mais aussi des tirs de démonstration. Venez essayer et laissez-vous prendre au jeu !

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association :*

- en venant s'initier gratuitement ! Ceux qui seront intéressés pourront prendre ensuite une licence loisirs à 8 €, puis poursuivre avec une licence sportive (à partir de 25 €) pour participer à des compétitions.

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone ou SMS : 06 89 17 93 47 ou 06 08 26 28 89







## Tridamhsa

Notre association propose des cours de danse irlandaise tous les mercredis à 20h15 dans la Maison pour tous à Lasseube ou au 212 chemin Tucoulat à Lasseube (une semaine / 2).

Il s'agit de danses ludiques, dansées en cercles ou en colonnes (quadrilles, danses de progression ou des cercles). Les ateliers ont lieu dans la bonne humeur et nous partageons un verre et un gâteau à la fin de chaque atelier. Notre association organise une démonstration tous les ans à la fête du village, à la St Patrick dans des bars et à la demande pour animer des soirées (initiation +/- démonstration).

*Les Lasseubois peuvent participer à la vie de notre association :*

- en venant assister aux cours (ouverts aux débutants). N'hésitez pas à nous rejoindre, le premier cours est gratuit.

Appelez-nous pour savoir le lieu de la répétition quand vous voulez venir.

*Les Lasseubois peuvent prendre contact avec nous :*

- par téléphone : 06 78 58 91 47

## L'annuaire complet des associations

est en ligne sur notre site internet

[www.lasseube.fr](http://www.lasseube.fr)

et dans l'agenda de poche

qui vous a été distribué en boîte aux lettres.



# En 2024



## Quelles sont les dates à retenir ?

### JANVIER

\***Vœux à la population**, le 20 janvier à 11h à la Maison pour Tous (rue Edouard Labat)  
*organisés par la Commune*

### FEVRIER

\***Loto du Lasseube Handball**, le 9 février à Monein  
*organisé par le Lasseube Handball*

\***Carnaval**

*organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'École de Lasseube (APEEL)*

\***Tournoi de Belote**

*organisé par l'APEEL*

### MARS

\***Chasse aux œufs** (à confirmer)  
*organisée par l'APEEL*

### AVRIL

\* **Tirs qualificatifs de Quilles de 9 pour le Championnat de France**, du 1 au 14 avril  
*organisés par l'association Quilles de 9 de Lasseube*

\* **Troc plantes et graines**

*organisé par Lasseube Mon Village Espace de Biodiversité (LMVEB)*

### MAI

\* **LA PASSEM !**, le 3 mai  
*organisée par l'association Ligams*

### JUIN

\***Elections Européennes**, le 9 juin

\***Chinada 2024-Fête de l'école**

*organisée par l'APEEL*

### JUILLET

\***4ème Fête de la Biodiversité**, 7 juillet  
*organisée par LMVEB et la Commune*

\***Soirée Théâtre avec La Troupe des LOGES**

*organisée par L'Arécrée*

\***Marché fermier et artisanal**

*organisé par la Pelote Lasseuboise*

### AOÛT

\***Marché des Producteurs de Pays**, 14 août  
*organisé par la Commune*

### SEPTEMBRE

\***Fêtes de Lasseube**

*organisées par le Comité des Fêtes de Lasseube et le Comice Agricole*

\***Conférences autour de L'Œuvre de Pierre BOURDIEU**

*organisées par L'Arécrée et PAU SES*

\***Marche pour la biodiversité**

*organisée par LMVEB*

### OCTOBRE

\***Halloween** (à confirmer)

*organisée par l'APEEL*

\***Conférences autour de L'Œuvre de Pierre BOURDIEU**

*organisées par L'Arécrée et PAU SES*

### NOVEMBRE

\***Repas des aînés**

*organisé par la Commune*

\***Marché de Noël**

*organisé par la Pelote Lasseuboise*

### DECEMBRE

\***Téléthon**

*organisé par les sapeurs-pompiers de Lasseube*

**Retrouvez l'agenda complet sur :**

- l'application gratuite «**IntraMuros**»
- notre site : [www.lasseube.fr](http://www.lasseube.fr)
- facebook : «**VillageLasseube**»







# Quelles sont les échéances à tenir ?

## Dépôt du dossier rénovation de l'école

La commune déposera une demande de subvention « Fonds Vert » auprès de l'État afin de financer la rénovation essentiellement énergétique de l'école des Baïses. Le fond d'accélération de la transition écologique dans les territoires aussi appelé « Fonds vert », permet d'aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale, d'adapter leur territoire au changement climatique et d'améliorer leur cadre de vie.

## Rénovation des ponts

Afin de répondre au programme national « Ponts Travaux », la commune a recensé l'ensemble de ses ponts qui ont fait l'objet d'un premier diagnostic. Ce programme permettra de subventionner jusqu'à 60 % les travaux de reconstruction, de réparation, de restauration éventuellement indispensables ainsi que les études techniques et réglementaires nécessaires à leur bonne réalisation.

## Caméra de vidéoprotection

En 2021, les élus ont acté la mise en place de caméras de vidéoprotection dans des zones définies avec la préfecture et la gendarmerie. Cette installation dépend du déploiement de l'éclairage public, dont la dernière tranche qui s'est achever fin 2023. Les caméras devraient être opérationnelles dans le bourg d'ici la fin du premier semestre 2024.



## Étoffer les rangs de nos porte-drapeaux communaux

En raison de la diminution de l'effectif et de l'âge avancé des membres porte-drapeaux, nous recherchons avec le soutien du comité FNACA de Lasseube et de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) des porte-drapeaux communaux supplémentaires.

- Le rôle d'un porte-drapeau consiste à rendre hommage au nom de la Nation française aux combattants et disparus.
- La mission de porte-drapeau est absolument essentielle à la perpétuation de la mémoire de ceux qui ont risqué ou donné leur vie pour notre pays et ses valeurs, ou qui ont souffert au nom d'une cruelle négation de ces dernières.

*Durant l'année, la commune sollicite les porte-drapeaux à l'occasion des cérémonies suivantes :*

- commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
- commémoration du Cessez-le-feu du 19 mars 1962
- commémoration du 8 mai 1945
- cérémonie à l'occasion des Fêtes de Lasseube

*Conditions pour être un porte-drapeaux :*

- il n'est pas nécessaire d'être un ancien combattant
- vouloir participer au devoir de mémoire
- être en capacité de porter le drapeau de 2,7 kg
- porter une tenue vestimentaire irréprochable
- être âgé au minimum de 16 ans

*Comment devenir un porte-drapeaux de la commune :*

- faites-vous simplement connaître auprès du secrétariat de la mairie en nous donnant les informations suivantes : Nom, Prénom / Adresse / Téléphone / Mail / Date de naissance / Profession ou situation

# Quoi de neuf à la C.C.H.B pour Lasseube ?



## Bullez à la Confluence, 2e édition du Prix littéraire BD du Haut-Béarn

Jusqu'au 31 mai 2024, lisez les bandes dessinées de la deuxième édition de « Bullez à la Confluence » et votez pour votre ouvrage préféré !

Les bibliothécaires de la Médiathèque des Gaves ont sélectionné 5 BD à destination des ados et des adultes, aux scénarios très divers mais avec toujours une qualité tant graphique que narrative :

- Frontier de Singelin
- My broken de Mariko Waka Hirako
- La truie, le juge et l'avocat de Laurent Galandon
- Trois chardons de Cécile Becq
- Nées rebelles de Laurent Hopman

Les BD en compétition sont disponibles à la Médiathèque des Gaves mais également à la **bibliothèque de Lasseube**. Un tirage au sort sera organisé pour les lecteurs avec des cadeaux à gagner.

Source : service communication de la CCHB

## La CCHB paie vos covoiturages !

Depuis le 1er juillet 2023, les trajets réalisés avec l'application **Klaxit** qui ont pour origine ou destination le Haut-Béarn sont financés par la communauté de communes.

Concrètement, les passagers voyagent gratuitement quand les conducteurs sont rémunérés entre 2 et 4 € pour chaque passager transporté.

Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, il vous suffit de vous inscrire sur l'application mobile Klaxit qui mettra en relation passagers et conducteurs.

Un minimum de détours est garanti pour les conducteurs, tandis que l'application permet aux passagers de choisir leurs horaires. Ils bénéficient également de la garantie retour MAIF, permettant au passager de rentrer chez lui gratuitement et sans avance de frais en cas d'annulation du conducteur.

En plus, tout conducteur n'ayant pas encore bénéficié d'une prime CEE touche sur Klaxit 25 € pour la réalisation de son premier trajet en covoiturage. Il touchera ensuite 75 € supplémentaires s'il réalise 9 autres trajets dans les 3 mois, pour atteindre le bonus total de 100 € sous forme de carte cadeaux.

Source : service communication de la CCHB



## La Collecte de nos déchets évolue !

Pour réussir à réduire de 15% nos déchets en 2030 (par rapport à 2010) la Communauté de Communes du Haut-Béarn veut favoriser toutes les alternatives aux déchets : le compostage, la réparation et le réemploi, les achats responsables, mais aussi le tri et le recyclage pour une meilleure valorisation.

### 3 grandes évolutions pour réduire nos déchets :

#### 1. Un service de collecte plus moderne et optimisé, afin de s'adapter à la densité d'habitat

**A Lasseube**, le jour de collecte pour les foyers collectés en porte-à-porte est le JEUDI

- Les semaines paires : les containers d'ordures ménagères / bac vert
  - Les semaines impaires : les containers de déchets recyclables (emballages et papiers) / bac jaunes
- Les points de regroupement sont eux collectés une fois par semaine.

#### 2. Un bon plan POUR TOUS, pour les déchets de cuisine

Avec le compostage et la collecte des biodéchets en point d'apport volontaire (dans le centre urbain), plus besoin de mettre les déchets de cuisine dans les ordures ménagères résiduelles.

**Les Lasseuboï** qui souhaiteraient s'équiper d'un composteur individuel peuvent en faire la demande au service de gestion des déchets de la Communauté de communes du Haut-Béarn. En effet, depuis 2002, le SICTOM met gratuitement à disposition des foyers volontaires un composteur individuel de jardin.

<https://sictom-hautbearn.com/prevention/demander-un-composteur>

#### 3. Des actions renforcées pour agir à la source

Des actions de prévention sont menées sur les marchés, dans les magasins, auprès des entreprises, des restaurants collectifs ou des particuliers. Elles favorisent la réduction des déchets à la source, par la réparation et le réemploi en recyclerie, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la consommation responsable, les bonnes pratiques pour tendre vers le « Zéro Déchet ».

**A Lasseube**, nous avons d'ailleurs proposé un atelier de fabrication de sapins de Noël en bois dans le cadre du programme «Zéro déchet en Haut Béarn». Cet atelier a été animé par Johann de la fabrique Faïtes pour Ailes – [www.faitespourailes.fr](http://www.faitespourailes.fr)

#### Qui contacter pour en savoir plus ?

Appelez le 05 59 39 55 10

ou consultez

[www.sictom-hautbearn.com](http://www.sictom-hautbearn.com)







# LAS2EUBE

c'est en HAUTBÉARN<sup>★</sup>  
communauté de communes

